

Décision

Générale

colonial

Décision n° 60/47/SPCG organisant l'expédition des Affaires courantes des Ministères des Travaux Publics et du Port, des Affaires économiques et du Plan de la Vice-Présidence pendant l'absence de leurs titulaires.

n° 60/47/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
4 juillet 1960

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1960

Date du numéro
31 août 1960

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Abdi Dembil Egal, Ministre de la Production, de l'Elevage et de l'Agriculture, est chargé, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'expédition des affaires courantes de la Vice-Présidence du Conseil de Gouvernement, pendant l'absence de M. Ali Aref Bourhan, en mission officielle en France. Art. 2. — M. Barkat Gourat Hamadou, Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, est chargé, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'expédition des affaires courantes du Ministère des Travaux Publics et du Port pendant l'absence de M. Ali Aref Bourhan, en mission officielle en France. Art. 3 — M. Daher Aden Douale, Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales, est chargé, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'expédition des affaires courantes du Ministère des Finances, des Affaires Economiques et du Plan pendant l'absence de M. Raymond Pécou, en mission officielle en France. Art. 4. — La présente décision sera enregistrée, publiée selon la procédure d'urgence et enregistrée partout où besoin sera.

Le Chef du Territoire,Président du Conseil de Gouvernement,J. COMPAIN.Par le Chef du Territoiré, Président du Conseil de Gouvernement :Le Vice-Présidentdu Conseil de Gouvernement,Ministre des Travaux Publics et du Port,ALI AREF BOURHAN.